

## LA PRÉHISTOIRE

### *Leçon inaugurale de la Chaire de Préhistoire prononcée le 14 avril 1964*

par LIONEL BALOUT

Monsieur le Directeur,  
Messieurs les Professeurs,  
Mesdames,  
Messieurs,

Afin de mesurer à son exceptionnelle valeur l'honneur qui m'est fait aujourd'hui d'inaugurer la Chaire de Préhistoire du Muséum National d'Histoire Naturelle, permettez-moi un large retour en arrière, d'un siècle exactement.

Les années 1963 et 1964 marquent en effet le premier centenaire de faits historiques dont les conséquences furent décisives sur le développement de l'Archéologie préhistorique. Ce fut comme un acte officiel de naissance, une légitimation, mettant fin à un demi-siècle de gestation difficile, entourée de médiocres soins, sinon de funestes auspices ; et, il y a un siècle comme aujourd'hui encore, notre Maison joua, en faveur de la jeune science, le beau rôle de divinité tutélaire.

Lorsqu'en 1863, NAPOLÉON III convoque BOUCHER DE PERTHES à Compiègne et lui offre de « mettre ses pierres à Saint-Germain » (1), dans ce musée dont la création a été décidée l'année précédente comme « Musée Gallo-romain », et qui va devenir celui des Antiquités Nationales ; c'est bien d'une légitimation qu'il s'agit, car c'est la reconnaissance que les humbles et grossiers silex taillés « antédiluviens », si longtemps et encore décriés, ont leur place parmi les témoignages du passé de la France. Quelques années auparavant, nul n'aurait pu prévoir un tel couronnement. Cinq hommes avaient retourné la situation : deux étaient des professeurs du Muséum, ISIDORE GEOFFROY SAINT-HILAIRE et Armand DE QUATRE-FAGES, deux autres, Edouard LARTET et Albert GAUDRY allaient le devenir ; le dernier était LITTRÉ. Une fois de plus, « l'opinion du Muséum était en avance sur celle des autres milieux scientifiques » (2). Il est vraisemblable que cette caution, délivrée dès 1858 devant l'Académie des Sciences par Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE (3), influença favorablement les savants britanniques FALCONER, PRESTWICH, John EVANS, LYELL qui se succédèrent à Abbeville en 1859.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE, après avoir lu une communication d'Alfred FONTAN sur ses fouilles dans les grottes de Massat (Ariège), avait tenu à rendre un hommage public aux travaux de BOUCHER DE PERTHES, de qui il avait reçu en 1857 les « Antiquités celtiques et antédiluviennes », accompagnées d'une caisse de silex. C'est encore GEOFFROY SAINT-HILAIRE qui, en 1859, envoyait Albert GAUDRY, futur professeur au Muséum, faire à Saint-Acheul une fouille de contrôle. Creusant profondément, surveillant sans relâche les ouvriers, il découvrait lui-même neuf silex taillés, au milieu d'ossements d'animaux disparus, documents qui furent présentés à l'Académie des Sciences le 26 septembre et le 3 octobre (4).

C'est cette victoire de 1859 qui rendit possible le triomphe de 1863.

La même année 1863, Edouard LARTET entreprenait des fouilles aux Eyzies (5), dans la grotte RICHARD, puis à gorge d'Enfer, Laugerie, La Madeleine, au Moustier. Comme le Marquis de VIBRAYE, en même temps et parfois dans les mêmes gisements, il cherchait l'argument qui mettrait fin à l'incrédulité des disciples obstinés de CUVIER, en apportant la preuve que l'homme avait été contemporain d'espèces animales disparues, fossiles, « antédiluviennes ». C'est MILNE EDWARDS, professeur au Muséum, qui, le 8 février 1864, présente à l'Académie le Renne gravé de Bruniquel (6) et, le 29, donne lecture de la lettre où LARTET rend compte de ses premières découvertes aux Eyzies, qui décuplaient cette preuve (7), à laquelle le Mammouth de la Madeleine, gravé sur ivoire, apportera en 1865 l'élément décisif (8).

De ce rôle joué par notre Maison dans l'adhésion à l'antiquité géologique de l'Homme, notre galerie de Minéralogie conserve un précieux document : la dalle de brèche ossifère prélevée par LARTET dans la grotte des Eyzies, et offerte par lui-même et CHRISTY dès 1864, avec ses traces de foyer, ses ossements de Renne et ses silex taillés magdaléniens (9).

\*  
\* \*

Depuis un siècle, la Science préhistorique s'est imposée en France et dans le Monde. Débordant les cénacles d'érudits, leurs sociétés savantes, leurs revues, leurs congrès, elle a atteint et parfois passionné le grand public. Elle figure, dès 1867, dans les Expositions Universelles. Point de collection de vulgarisation qui ne lui fasse une place, point de guide qui néglige de signaler les gisements que l'on peut visiter. La grotte de Lascaux a reçu en 1962, 120.000 touristes ; plus que nombre de monuments historiques célèbres et de riches musées. Et pourtant, il est une porte qui ne s'était encore qu'entr'ouverte, un domaine où la Préhistoire fut difficilement considérée comme ayant atteint l'âge de raison, où la place faite à cette jeune science laisse parfois l'impression qu'on ne la considère pas encore tout à fait comme une grande personne : je veux parler de l'Université française.

Pendant longtemps (10), la Préhistoire ne fut enseignée que dans des cours libres organisés par un petit nombre de facultés, et dont le premier et longtemps le seul fut celui de Cartailhac, à Toulouse. Cette situation

a évolué fort lentement et les chaires, de création récente, ne sont qu'une minorité, tantôt dans les Facultés des Lettres, tantôt aux Sciences. Cette curieuse imprécision reflète la place faite à la Préhistoire dans les programmes de licence et d'agrégation, ainsi que dans les enseignements des premier et second degrés. Le naturaliste, l'historien, le géographe, le philosophe ne sont tenus qu'à des allusions sommaires. Les grands manuels conseillés aux étudiants lui consacrent quelques pages écartelées entre diverses disciplines. Ceux utilisés par les élèves sont trop souvent encore émaillés de grossières erreurs.

A la différence des Universités métropolitaines, qui se consacraient avant tout à la formation des Maîtres, l'Université d'Alger avait été créée, en 1909, avec un visage nouveau (11). Par ses chaires, qui s'intitulaient « Antiquités de l'Afrique », « Géographie de l'Afrique », par ses nombreux instituts, la Faculté des Lettres rendait manifeste cette orientation souhaitée et imposée vers la recherche scientifique appliquée à l'Afrique du Nord. Il était logique et aisé qu'elle créât, dès 1926, une Charge de Cours et un Certificat d'Études Supérieures d'Ethnographie et Archéologie préhistorique de l'Afrique du Nord. C'est cet enseignement officiel, le plus ancien à ce titre de l'Université française, que je pus faire transformer en Maîtrise de Conférences, puis en Chaire. Celle-ci a survécu aux bouleversements de 1962 et prend place à côté de celles créées peu avant à Bordeaux et Toulouse, tandis que subsistent çà et là des cours complémentaires de Préhistoire.

A Paris même, la nomination de l'Abbé BREUIL au Collège de France, en 1929, ne devait aboutir qu'à une présence éphémère de la Préhistoire dans ce Grand Établissement : la Chaire ne survécut pas à la retraite de l'illustre Maître, et seule l'orientation donnée aux Chaires de Paléontologie et d'Ethnologie générale de la Sorbonne assura depuis une présence de fait à notre science dans l'Université de Paris.

Votre décision unanime, Messieurs, ratifiée par l'Académie des Sciences, de créer la Chaire que j'inaugure aujourd'hui, est donc un geste qui pourrait paraître exceptionnel s'il n'était parfaitement logique, en continuité et comme un aboutissement du rôle que notre Maison a joué il y a un siècle, et qui n'a cessé d'être le sien depuis.

\*  
\*  
\*

Si je ne puis respecter la belle tradition qui veut qu'une leçon inaugurale évoque l'histoire de la chaire et rende hommage aux savants qui l'ont, depuis sa création, illustrée, je n'en dois pas moins saluer la mémoire et glorifier l'œuvre de tous ceux qui, au Muséum, ont travaillé pour la préhistoire, préparé, rendu évident, nécessaire qu'une place lui fût officiellement faite, lui ont donné dans notre Maison et enracinement profond dont la nouvelle chaire est le rejet.

Pendant un siècle, les préhistoriens se sont groupés dans des cadres extra-universitaires : l'École d'Anthropologie, fondée par BROCA en 1874 et, depuis 1920, l'Institut de Paléontologie humaine, créé par le Prince Albert

de Monaco, qui demandait à la Paléontologie l'origine de l'Homme et à l'Océanographie celle de la Vie. Leurs moyens d'expression ont été des Sociétés comme l'Association française pour l'Avancement des Sciences et la Société préhistorique française, les Congrès qu'elles organisaient, les revues qu'elles publiaient ; mais, à y regarder de plus près, la place tenue dans ces activités par les Professeurs du Muséum est constamment importante. Le nom de Raoul ANTHONY est inséparable de l'École d'Anthropologie, ceux de Marcellin BOULE et de René VERNEAU de l'Institut de Paléontologie humaine, comme de la revue de l'Anthropologie, née en 1890 de la fusion de trois publications, parmi lesquelles la revue d'Ethnographic, créée par Ernest HAMY, en 1882.

Ces noms indiquent suffisamment les Chaires du Muséum qui se sont le plus orientées vers les problèmes préhistoriques et ont ainsi préparé la création d'un laboratoire de Préhistoire.

C'est d'abord la Chaire d'Anatomie comparée, parce que CUVIER, fondateur de cette Science, est conduit par les corrélations anatomiques à la Paléontologie et par la succession des fossiles à la Stratigraphie, créant ainsi le double support indispensable aux futures recherches préhistoriques.

Sans doute l'affirmation énoncée dans les « Ossements fossiles », que l'Homme n'apparaissait qu'au sommet des dépôts qualifiés par CUVIER de *diluviens*, sans doute la théorie des Révolutions du Globe et des Créations indépendantes, devaient-elles influencer longtemps les disciples et faire nier que l'Homme pût être antédiluvien et contemporain du Mammoth ; mais déjà Henri DE BLAINVILLE, successeur immédiat de CUVIER, cherchera des causes naturelles, y compris l'action de l'homme, à la disparition des espèces. Après Louis DUVERNOY et Antoine SERRES, mais bien avant de succéder à celui-ci, Paul GERVAIS participe au courant d'intérêt qui, avant et après 1863, entoure le problème de l'ancienneté de l'homme. Il avait professé, dès 1848, que l'« Archéologie et la Paléontologie se confondent lorsque, remontant la série des âges, nous cherchons à connaître quelles sont les premières races d'hommes qui ont habité notre sol » (12). Il publiait, à la veille de son entrée au Muséum, un volumineux mémoire sur l'Ancienneté de l'homme et la période quaternaire (13). Son successeur, Georges POUCHET, avait raconté en 1860 une excursion aux carrières de Saint-Acheul, et passe pour y avoir ramassé la première hache paléolithique (14). Après lui, Henri FILHOL, alors qu'il était âgé de vingt ans à peine, avait inauguré la série de ses publications par une communication sur l'Age de la pierre dans l'Ariège, en collaboration avec le Dr. GARRIGOU (15). Raoul ANTHONY, enfin, par l'étude de la morphologie cérébrale des Hommes de la Chapelle-aux-Saints (16) et de la Quina (17), la première en collaboration avec Marcellin BOULE, appliquait pour la première fois aux hommes fossiles ses recherches sur le cerveau, en les comparant aux singes anthropoïdes et aux Hommes actuels.

\*  
\* \*

C'est aussi la Chaire de Paléontologie. Certes, lors de sa fondation en 1853, les idées d'Aleide D'ORBIGNY, qui supposait 28 créations succes-

sives, ne le prédisposaient pas du tout à admettre la contemporanéité de l'Homme et d'espèces animales disparues. C'est le Vicomte d'ARCHIAC, son successeur, qui tout en rejetant l'évolutionnisme, en vient à accepter l'antiquité géologique de l'Homme non, comme on l'a écrit, en se fondant sur la mâchoire de Moulin-Quignon, mais en raison de la présence de silex taillés au contact de la faune fossile (18). Ses leçons de juin 1863, où il se ralliait aux idées de BOUCHER DE PERTHES, recevaient même la diffusion supplémentaire d'une publication immédiate (19).

C'est avec Edouard LARTET, dont le court passage comme professeur ne doit pas faire oublier la longue fréquentation de notre Maison, que la Chaire de Paléontologie s'oriente à fond vers la Préhistoire. L'ébranlement des dogmes cuviéristes que détermine sa découverte d'un singe fossile, l'appui de tous les instants qu'il voue à BOUCHER DE PERTHES, ses fouilles d'Aurignac et des Eyzies, son rôle à l'origine des recherches en Charente, la caution qu'il apporte dès 1860 à l'Art mobilier préhistorique, les preuves qu'il multiplie de la contemporanéité de l'Homme avec le Renne et le Mammouth, son rôle au sein de la Commission d'organisation du Musée de Saint-Germain, la place que ses collections y reçoivent dès avant l'inauguration, sa classification paléontologique des Temps préhistoriques, tout cela fait de LARTET l'un des fondateurs de notre science, l'un de ceux que vous me permettrez de considérer comme ayant le mieux ouvert la voie à la Préhistoire dans notre Maison (20).

Entre lui et Marcellin BOULE, son successeur immédiat, Albert GAUDRY (21), fondateur de la Paléontologie historique et philosophique, ne démentira pas l'orientation nouvelle de la Chaire. Il s'intéresse aux découvertes effectuées dans les sablières des environs de Paris, en particulier à Grenelle et Levallois, gisement éponyme de la remarquable technique « levalloisienne » (22). En publiant les « Matériaux pour l'Histoire des Temps quaternaires », il précise les cadres paléontologiques de la chronologie préhistorique (23). En déterminant inlassablement les innombrables débris osseux que lui soumettent les fouilleurs, il leur est d'un constant secours (24). Préhistorien charentais, je ne saurais oublier qu'Albert GAUDRY a fait connaître, en 1886, le beau « bâton de commandement » découvert dans la grotte de Montgaudier et essayé de préciser sa position stratigraphique (25).

Marcellin BOULE n'est encore qu'assistant dans la chaire lorsqu'il publie la faune fossile et l'industrie du lac Karâr, et révisé la classification de POMEL (26). Avec lui, c'est par le canal de la Paléontologie humaine que l'Archéologie préhistorique acquiert dans notre Maison un définitif droit de cité, en même temps que dans la revue l'Anthropologie et bientôt à l'Institut de Paléontologie humaine. Publiés en 1921, trois fois réédités, les « Hommes fossiles » sont le grand manuel du préhistorien. On a écrit de Marcellin Boule qu'il avait été le fondateur de la Préhistoire scientifique (27). Entendons par là qu'il a voulu imposer à une discipline encore hésitante la rigueur de ses aînées. Souvent sévères, parfois très dures, ses analyses dans l'Anthropologie faisaient de lui comme un navigateur tenant la barre ferme et droite entre les écueils de la facilité et de l'imagination. A cette rude école, la Préhistoire, constamment menacée de sombrer dans

le mauvais amateurisme, s'est affermie. Le Muséum continuait de jouer auprès d'elle le rôle de génie tutélaire.

Les travaux de son successeur, notre collègue Camille ARAMBOURG (28), sont si connus que je serai discret sur une œuvre préhistorique de tout premier plan, à laquelle la confiance de son auteur m'a depuis 15 ans associé. Elle est rythmée de découvertes exceptionnelles : l'ossuaire d'Afalou-bou-Rhummel, qui permet d'étudier le type cromagnoïde de l'Afrique du Nord et la civilisation ibéromaurusienne (29) les gisements paléolithiques de l'Erg Tihodaïne, au Sahara central (30), les énigmatiques sphéroïdes à facettes de l'Aïn Hanech, associés à une faune villafrançaise (31) ; enfin, l'Atlantropoc de Ternifine et son industrie acheuléenne (32).

\*  
\* \*

Edouard LARTET, Marcellin BOULE, Camille ARAMBOURG, n'y aurait-il qu'eux trois à avoir illustré dans notre Maison la recherche préhistorique que celle-ci y serait à sa place plus qu'ailleurs. Mais, en 1838, la Chaire d'Anatomie humaine (33) avait emprunté à un cours professé en 1800-1801 par LACÉPÈDE le beau titre d' « Histoire naturelle de l'Homme » (34). On doit à Etienne SERRES, successeur de FLOURENS dans cette chaire, le terme de « Paléontologie humaine » (35). Elle devient, de 1856 à 1936. Chaire d'Anthropologie (36) ; et son premier titulaire, Armand de QUATREFAGES, bientôt assisté d'Ernest HAMY et de René VERNEAU (37), lui imprime, au moins en partie, une orientation analogue à celle de la Chaire de Paléontologie, vers les Hommes fossiles, la Préhistoire, bien que l'intérêt principal soit porté aux Hommes actuels. L'ouvrage monumental des *Crania ethnica* (38) reflète cette double préoccupation. QUATREFAGES avait été l'un des défenseurs de BOUCHER DE PERTHES ; il mène de pair l'enrichissement très considérable des collections anthropologiques et la constitution d'importantes séries préhistoriques (39). Ernest HAMY qui lui succédera après avoir été pendant vingt ans son collaborateur, avait publié dès 1869, alors qu'il n'était encore que préparateur au laboratoire de Broca, un « Précis de Paléontologie humaine » (40). L'intérêt qu'il portait à la Préhistoire et à l'Ethnographie complétait heureusement les préoccupations anthropologiques de QUATREFAGES (41). Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il fonde et dirige le Musée d'Ethnographie du Trocadéro (42), cellule initiale du Musée de l'Homme. Un cours libre a été créé pour lui en Sorbonne : il y enseigne l'Anthropologie préhistorique.

Après lui, René VERNEAU (43) réunit sous son autorité la chaire d'Anthropologie du Muséum, celle de l'Institut de Paléontologie humaine et la Conservation du Musée du Trocadéro. Soucieux de bonne vulgarisation scientifique, il publie en 1925, peu avant sa retraite, un utile manuel sur les « Origines de l'Humanité » (44), où l'anthropologiste se montre aussi ethnologue et préhistorien. Par son enseignement multiple, qui s'adresse également au grand public, il joue un rôle considérable dans la diffusion

des connaissances acquises sur le passé de l'Humanité. Le préhistorien n'oublie pas qu'il doit à René VERNEAU l'hypothèse que les Guanches seraient issus des Hommes épipaléolithiques de Mechta el-Arbi, premiers colons de l'archipel canarien (45) ; il lui doit aussi la description d'une « Race de Grimaldi », à caractéristiques négritiques, type humain qui aurait survécu au Néolithique et contribué au peuplement de l'Europe occidentale (46). On sait avec quelle confiance les préhistoriens accueillirent ces théories et comment, par exemple, les « négroïdes de Grimaldi » furent l'argument anthropologique des influences supposées de l'Afrique sur l'Europe aux temps préhistoriques.

Avec Paul RIVET, le Musée du Trocadéro est rattaché à la Chaire d'Anthropologie. On sait combien la création d'Ernest HAMY semblait dans l'abandon et comment, s'appuyant sur le Muséum, le Dr. RIVET la sauva, la réorganisa et bientôt la transporta dans le nouveau Musée de l'Homme. Celui-ci accueillait non seulement les documents du Musée d'Ethnographie, mais encore le laboratoire et les collections d'Anthropologie et de Préhistoire du Muséum (47).

Succédant à Paul RIVET, le Dr. VALLOIS réunit entre ses mains toutes les traditions qui préparaient dans notre Maison la reconnaissance officielle de la Préhistoire, puisque en qualité de Directeur de l'Institut de Paléontologie humaine, il est également le successeur de Marcellin BOULE. L'Anthropologie préhistorique le tient au contact constant des préhistoriens. Ils sont les premiers bénéficiaires de ses rééditions sans cesse enrichies des « Hommes fossiles » (48), de la place qu'il accorde aux Temps préhistoriques dans les Archives de l'Institut de Paléontologie humaine (49) et dans l'Anthropologie (50). Son action est directe et profonde sur la recherche, qu'elle oriente lorsqu'il s'agit du *Présapiens* de Fontéchevade, de l'interprétation des Hommes de Chancelade, de Grimaldi et du Maroc, de l'opposition entre les ethnies ibéromaurusienne et cypsienne, du peuplement du Sahara (51). On comprendra que le Dr. VALLOIS, qui depuis quinze ans ne m'a jamais ménagé sa confiance et son appui, ait été le premier à demander la création d'une chaire de Préhistoire ; et que son successeur dans la chaire d'Ethnologie des hommes fossiles et des hommes actuels, notre collègue le Professeur Jacques MILLOT, ait bien voulu être le rapporteur favorable de ma candidature.

Permettez-moi de rappeler qu'entre cette initiative et le vote unanime de notre Assemblée, ce projet put prendre corps et aboutir grâce à la compréhension du Recteur CARDECOMME, alors Directeur Général de l'Enseignement Supérieur, toujours attentif et bienveillant aux intérêts de notre Maison, dont vous avez été auprès de lui, Monsieur le Directeur, l'avocat écouté.

\*  
\* \*

Ce n'est point que d'autres chaires que celles que j'ai citées : Anatomie comparée — Paléontologie — Anthropologie, n'aient pas contribué plus ou moins au développement de la science préhistorique. Après que son

père eût été le porte-parole de LARTET et CHRISTY devant l'Académie, Alphonse MILNE EDWARDS, alors titulaire d'une chaire de zoologie, étudie les restes d'oiseaux recueillis dans les grottes du sud-ouest (52). Le nom d'Alexandre BRONGNIART, professeur dans la Chaire de Minéralogie de 1822 à 1847, est inséparable de celui de CUVIER lorsqu'il s'agit de dégager les principes de la stratigraphie paléontologique, fondement des fouilles préhistoriques (53). C'est à lui qu'est dédié, en 1838, par son disciple Mareel DE SERRES, le célèbre « Essai sur les cavernes à ossements » (54). Notre galerie de Minéralogie accueille des échantillons de brèche ossifère, des pierres taillées dont la matière est analysée, précieux renseignement pour le préhistorien qui suppose les déplacements, les migrations, les relations entre elles, les voies d'échanges des tribus primitives.

La Chaire de Géologie ne pouvait se tenir à l'écart de ce courant d'intérêt qui entraînait notre Maison vers les temps préhistoriques. C'est évidemment dans le cadre de son orientation générale vers l'étude du Bassin parisien que cet intérêt se manifeste, qu'il s'agisse de la région de Paris, des niveaux d'alluvions quaternaires, et même de monuments mégalithiques (55). Sous-Directeur dans cette chaire, Raymond FURON écrit des ouvrages de vulgarisation préhistorique, dont un manuel qui reçoit une large audience.

Je serais surpris que d'autres laboratoires du Muséum n'aient pas participé, au moins dans leur domaine propre, aux recherches de Préhistoire ; et je m'excuse de ne pas les avoir cités. Je pense en particulier à la Chaire de Malacologie et à mon collègue le Professeur Fischer, si proche de nous, à la fois par ses attaches familiales avec Edouard Piette et par le rôle que les coquilles jouent si souvent dans nos gisements comme fossiles d'étage, déchets de cuisine, objets de parure, monnaie peut-être. Je n'oublie pas non plus mon collègue Théodore MONOD, qui, à ses multiples activités de Directeur de l'Institut français d'Afrique Noire, a encore ajouté d'être un préhistorien du Sahara. Je pense enfin à celles des Chaires de notre Maison que le progrès de la Science a récemment rapprochées de la recherche préhistorique et dont je souhaite obtenir le concours, en matière de Paléobotanique et de Géochronologie, par exemple.

C'est cette vision juste, qu'avant tous autres, tant de Maîtres du Muséum National d'Histoire Naturelle eurent du passé le plus lointain de l'Humanité, c'est le soutien qu'ils apportèrent, malgré l'inérodulité opiniâtre de quelques-uns, à l'exploration scientifique libre de tout jugement préconçu, dégagée de toute entrave spirituelle, de l'Histoire naturelle et primitive de l'Homme, qui permirent et rendirent inévitable et logique la création d'une Chaire de Préhistoire dans notre Maison.

Quoi d'étonnant dès lors à ce que la Préhistoire soit souvent encore considérée de l'extérieur, avec l'œil du géologue, du paléontologiste, de l'anthropologiste, alors que les documents pour elle essentiels ne relèvent pas directement de ces sciences ? Le devoir le plus redoutable est maintenant pour moi de les définir et, à travers eux, ce qu'est la Préhistoire, ce que souhaite devenir l'orientation de cette Chaire.

\*  
\* \*

Le terme « Préhistoire » apparaît en 1877, comme étant un néologisme, dans le supplément au Dictionnaire de la langue Française de Littré. Elle y est définie : « Histoire de l'homme avant le temps où l'on a des documents ou traditionnels ou écrits » (56). Cette phrase mérite exégèse. Elle fait du mot « Préhistoire » une manière de contresens : l'Histoire étant fondée sur l'existence de textes pour nous intelligibles, une Préhistoire, privée par définition de ces textes, est en tant que science historique, inconcevable. Seule la forme adjectivale est correcte : il y a bien une période, des temps, des hommes, des civilisations, une archéologie préhistoriques. C'est d'ailleurs cette forme qui fut la première et d'abord la seule employée, ayant été préférée à « antéhistorique », assez peu euphonique et susceptible de deux acceptions (57). Prise substantivement, cette forme adjectivale a connu quelque faveur : « Le Préhistorique » fut le titre d'un Manuel de Gabriel DE MORTILLET, maintes fois réédité (58). De bons esprits souhaitaient enfin confiner la Préhistoire dans l'étude de la période immédiatement antérieure à l'Histoire, ce que nous appelons aujourd'hui Protohistoire (59). C'est une exagération en sens contraire qui l'a trop souvent emporté.

Du jour où le Préhistorique, franchissant la barrière du Déluge, envahit la période antédiluvienne, il arriva qu'il ne connut plus de limite raisonnable à cette remontée dans le temps, et qu'une confusion tenace s'établit, au moins dans le public non averti, c'est-à-dire l'immense majorité de nos contemporains, entre *Temps préhistoriques* et *Epoques géologiques*. Point d'année, pas de radio, de télévision, de journaux, de magazines et de romans dans lesquels on ne nous montre, un jour ou l'autre, l'homme préhistorique aux prises avec une faune disparue qui n'est pas du tout celle qu'il put voir vivante. Le goût du contraste sensationnel, une tradition qui remonte aux travaux d'Héraklès, concourent à nous présenter l'Homme primitif, nu et presque sans armes, face aux Sauriens gigantesques de l'Ere secondaire. La notion de l'Antiquité géologique de l'Homme trouve ainsi, de nos jours, dans l'imagination populaire, un milieu abusivement favorable.

Quand bien même la minorité des humains instruits limite les temps préhistoriques à la période géologique où l'existence de l'homme est attestée, c'est-à-dire à l'Ere quaternaire, une confusion non moins regrettable, car elle trouble une partie du monde savant, et même certains « préhistoriens », est manifeste entre « Préhistoire » et « Études du Quaternaire », ce qui est très exactement prendre la partie pour le tout. Les études préhistoriques ne sont qu'une manière d'aborder les problèmes du Quaternaire, et la Préhistoire ne représente qu'un secteur de ceux-ci (60). Ce n'est point l'affaire du préhistorien, et il n'y est généralement pas préparé, d'étudier en eux-mêmes les phénomènes géologiques et le milieu biologique dont l'homme a été le témoin pour nous muet. L'étude des glaciations, des variations du niveau marin, la sédimentologie, la paléontologie végétale, animale et humaine, requièrent autant de spécialistes. Bien plus que l'his-

torien, le préhistorien a besoin de connaître le milieu qui entoura les premiers hommes ; pas plus que l'historien, il ne saurait être également géographe, climatologiste, pédologue, botaniste, zoologiste, anthropologue. Qu'il soit ouvert à ces sciences est nécessaire pour qu'il puisse utiliser judicieusement ceux de leurs résultats qui intéressent ses propres recherches. Qu'il leur offre les siens et en contrôle l'emploi est l'évidence même (61) ; l'interdépendance des sciences n'exclut pas l'étroite spécialisation des chercheurs.

En énonçant que la Préhistoire est l'Histoire de l'homme avant l'histoire des textes, LITTRÉ (62) distinguait au fond, mais implicitement, deux sortes de science historique, la première étant l'Histoire naturelle, l'autre l'Histoire événementielle. Nous avons vu que l'heureuse expression « Histoire naturelle de l'Homme » avait précédé celle d'« Anthropologie » pour désigner notre actuelle chaire d'Ethnologie (63). La série justement célèbre des « Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme » porte un titre qui aurait d'autant moins dû être abandonné, que son complément : « et l'étude du sol, de la faune et de la flore qui s'y rattachent » (64), en faisait une définition parfaite, dans le choix des termes et dans leur subordination, de ce que doit être la recherche que nous appelons préhistorique, d'autres « palethnologique ».

Si l'usage consacrera vite la forme adjectivale « préhistorique » aux dépens d'« antéhistorique », Paléolithologie ou plutôt, d'après la graphie italienne : « Palethnologie » (65), fut d'abord préféré à Préhistoire pour désigner la science étudiant l'homme préhistorique. Après LITTRÉ, le Dictionnaire des Sciences anthropologiques parle d'Archéologie préhistorique et de Palethnologie, mais non de Préhistoire (66). La chaire de l'Université de Paris qui s'est récemment orientée vers les études préhistoriques est une chaire d'Ethnologie (67). Au Muséum même, « Ethnologie des Hommes fossiles » entre dans l'intitulé de l'ancienne chaire d'Anthropologie (68). On doit faire quelques réserves sur cette dénomination, qui est en grande partie un faux-sens. La méthode fondamentale de l'Ethnologie est l'enquête. Elle est inapplicable aux humanités éteintes. Même dans le domaine le plus commun aux hommes fossiles et aux primitifs actuels : l'ergologie, c'est-à-dire l'étude des produits de l'industrie humaine, la conception ethnologique représente pour le Préhistorien un idéal le plus souvent inaccessible. La qualification des objets y est fonctionnelle (69), alors que la terminologie préhistorique, même si elle peut faire illusion par l'emploi de noms empruntés, souvent à la légère, à des objets dont ils définissent l'usage (70), est trop souvent celle de formes dont l'utilisation nous est inconnue. Pour ces raisons, la Palethnologie ne se confond pas avec la Préhistoire. Elle n'en représente qu'une partie, un moyen d'aborder et d'éclairer certains problèmes préhistoriques et, bien rarement, de les résoudre.

Si ambigu que soit son nom, la Préhistoire n'est ni un prolongement de l'Histoire, ni un prolongement de l'Ethnologie. Elle est en réalité une forme d'Archéologie, tout simplement parce qu'elle se fonde sur des fouilles, non sur des textes ni sur des enquêtes. L'Archéologie préhistorique (71) est même plus minutieuse, plus exigeante que celle des civili-

sations historiques, car la fouille d'objets y est la règle et celle de monuments l'exception, car les structures humaines y sont plus sommaires, plus estompées, moins déchiffrables. Elle est privée, par définition, du secours des documents épigraphiques, indispensables à la chronologie, en Archéologie classique ; les impératifs de la stratigraphie deviennent d'autant plus souverains que sur elle repose la chronologie relative des documents préhistoriques, en presque totalité.

Ce lien de la Préhistoire avec l'Archéologie se marque encore par l'imprécision et la variabilité de leurs limites respectives. Nous appelons *Proto-histoire* l'étude des civilisations primitives qui ont pu être contemporaines de civilisations historiques, que celles-ci ont pu connaître, qui entraient en quelque sorte dans leur documentation ethnologique, sur lesquelles nous avons donc des textes étrangers lorsqu'ils ne sont pas indéchiffrables : la Libye d'Hérodote, la Gaule de César, la Germanie de Tacite. Ce fut le cas de l'Égypte pharaonique avant CHAMPOLLION et, longtemps après, des Etrusques et des Crétois (72). On garde espoir de sortir un jour de cet antichambre de l'Histoire, de cette sorte de Purgatoire, vers le Paradis des Études historiques. Nous réservons le terme de Préhistoire à l'étude de ce qui est pour toujours en deçà d'une porte infranchissable comme celle de l'Enfer : même si les Magdaléniens ont utilisé un rudiment d'écriture, il n'y aura jamais de pierre de Rosette.

\*  
\* \*

La fouille archéologique est donc le moyen de récolter les documents préhistoriques. Complétée par les travaux de laboratoire, elle fournit au Préhistorien ce qu'il lui appartient en propre d'étudier, car cela est la Préhistoire : *tout ce que la main humaine a ouvert*, du galet aménagé aux fresques de Lascaux — *tout ce qui nous informe sur la vie de l'Homme préhistorique*, sa civilisation matérielle, son comportement religieux et social, la psychologie de son intelligence.

Certes, il en est encore pour estimer que cette définition de la Préhistoire ne saurait s'appliquer qu'aux périodes les plus récentes des Temps préhistoriques, c'est-à-dire aux civilisations de notre ancêtre direct, *Homo sapiens fossilis*, et, à la rigueur, aux structures archéologiques laissées par l'Homme de Néandertal. La découverte fortuite et la recherche conduite en géologue stratigraphe conviendraient seules aux époques plus reculées (73). C'est bien à ce stade qu'en est encore fréquemment la recherche dans les formations quaternaires, au hasard de l'exploitation des carrières et sablières, et plus ou moins par l'intermédiaire des ouvriers de celles-ci (74). Le Préhistorien estime que dans ce domaine aussi, les règles de la fouille archéologique doivent être appliquées. Il appuie son jugement sur les incontestables réussites que furent, en Afrique, les fouilles conduites dans le Quaternaire de Casablanca (75), dans les dépôts lacustres de l'Ain Hanech (76) et de Ternifine (77), à Oldoway (78) et Olorges-saïlie (79). Même lorsque sont en cause les plus anciennes industries lithiques, si le transport n'en a pas bouleversé la disposition primitive, les

structures humaines doivent être recherchées : ce peut être l'atelier de taille, le campement, l'affût. Les pierres taillées ne sont pas des fossiles ; elles n'appartiennent au milieu biologique quaternaire que par l'intermédiaire de l'Homme.

On a dit de la fouille archéologique qu'elle est la lecture d'une liasse d'archives dont il faudrait détruire, pour les déchiffrer, les feuillets un à un. Les coupes stratigraphiques ne sont jamais que la tranche du livre (80). De même que le massicot sert à rogner, et non à lire, la fouille verticale des coupes, si elle permet de recueillir un à un tous les silex taillés, dans l'ordre chronologique de leur dépôt, interdit de comprendre leur présence, leur disposition, leurs relations au moment de leur abandon. Elle est la négation même de l'Archéologie. La fouille par décapages horizontaux, la recherche des sols d'occupation humaine, le repérage et le relevé des objets en place par notation de leurs coordonnées, sont la règle de toute fouille préhistorique. L'examen des coupes permet le contrôle de la position stratigraphique, c'est-à-dire de la place dans la chronologie relative. Ainsi la fouille préhistorique, par sa minutie, par son souci de tout recueillir, par la pratique systématique du tamisage, par le rôle très secondaire qu'y jouent les ouvriers, l'essentiel étant fait par les préhistoriens eux-mêmes, s'est-elle révélée plus rigoureuse que la fouille archéologique. Il est aujourd'hui reconnu qu'elle a eu une influence bénéfique sur celle-ci.

\*  
\* \*

Par des fouilles ainsi conduites, le Préhistorien s'efforce de saisir tous les indices devant lui permettre d'éclairer, en premier lieu, la vie matérielle des hommes : leur mode d'habitat, l'usage du feu, les ateliers de fabrication d'armes et d'outils, les activités de tous les jours, la chasse, la pêche et la guerre. Voici le fond de cahute, que l'on croyait si tardif, retrouvé jusqu'au temps de l'Homme de Néandertal ; les sols dallés aménagés par l'Homme du Paléolithique supérieur découverts déjà par l'Homme acheuléen, les foyers du Sinanthrope, les ateliers où l'on dénote parfois jusqu'à une spécialisation des fabrications.

La vie spirituelle est révélée par les rites funéraires et par l'Art. Ce n'est point la juxtaposition d'une industrie moustérienne qui a fait la preuve de l'hominisation du Néandertalien de la Chapelle-aux-Saints, car on pouvait toujours prétendre qu'il avait été gibier et que l'artisan était le chasseur, qu'on découvrirait bien un jour ; mais le fait que la fouille conduite par les Abbés BARDON et BOUYSSONIE avait révélé que cet homme avait été inhumé avec soin, et que l'on semblait avoir déposé près de lui une offrande funéraire d'aliments pour l'au-delà (81).

Si l'Art mobilier est révélé par les fouilles, l'Art pariétal, de découverte le plus souvent fortuite, n'exclut pas la fouille. On ne saurait trop blâmer la légèreté avec laquelle le souci d'aménagement touristique des grottes ornées a parfois conduit à détruire les sols archéologiques sans les avoir explorés préalablement avec minutie (82). Ceci est d'autant plus grave que l'Art préhistorique, quand il ne peut être raccordé valablement à telle ou

telle civilisation, est livré à tout l'incertain des classifications fondées sur les techniques, les styles, les sujets figurés, leur superposition en un point donné (83).

L'Art figuratif qui, en l'état actuel de nos connaissances, n'apparaît qu'avec notre ancêtre direct : *Homo sapiens fossilis*, constitue cependant le monument le plus précieux des Temps préhistoriques. Sa valeur documentaire, sa signification magique ou religieuse, les sanctuaires, les « grottes-temples », comme on les a parfois appelées, en font l'ensemble infiniment évocateur d'un passé beaucoup plus reculé que les civilisations méditerranéennes importées que l'on a trop longtemps considérées comme étant les premières à s'être développées sur notre sol.

\*  
\* \*

Les travaux de laboratoire complètent les fouilles du préhistorien. Ils précisent notre connaissance du milieu dans lequel vécurent les hommes d'autrefois. A la paléobotanique, le préhistorien pose des questions précises, mais essentielles. Il souhaite connaître la nature du tapis végétal et sa signification climatique ; il voudrait être en mesure d'apprécier l'introduction des plantes cultivées. Aux restes végétaux carbonisés qu'il a parfois la chance de recueillir, il demande encore et surtout les repères trop peu nombreux d'une chronologie absolue (84).

L'apport du Préhistorien à la Paléontologie animale est généralement réduit à des déchets de cuisine ; et c'est en fonction de l'Homme qu'il les étudie. Il lui importe, certes, que soient déterminées les espèces consommées ; il prend note de leur écologie ; il recherche certains détails, dans la croissance du gibier, qui puissent lui permettre de situer les périodes de chasse, en particulier pour ce qui est du Renne (85), il relève les quartiers de venaison qui ont été rapportés au campement et s'interroge ainsi sur les procédés de chasse. Il observe les traces de dépeçage, le bris systématique des os longs, le prélèvement des tendons, qui conduit à désarticuler les extrémités des membres, l'utilisation de certains os pour la taille ou la retouche de l'industrie lithique, les procédés de fabrication de pointes de sagaies et d'aiguilles d'os, l'utilisation des bois de Cervidés. Il voulait enfin déceler l'apparition de la domestication et de l'élevage.

Aux restes humains, dont l'étude anthropologique relève uniquement du spécialiste, il demande, outre les indications spécifiques ou raciales que celui-ci lui fournit, des informations sur certaines coutumes, comme les mutilations dentaires ou le remploi d'ossements humains, sur les rites funéraires, la pathologie et la thérapeutique. Le Paléontologiste étudie l'homme dans l'évolution ; le Préhistorien, dans le cadre où il a vécu.

\*  
\* \*

L'étude scientifique des produits de l'industrie humaine est le domaine propre au Préhistorien. Les objets d'art mobilier et de parure ; ceux décorés

ou non en ivoire, en os ou en bois de Cervidé ; *a fortiori* la pierre polie, la céramique et le métal, ne sont manufacturés et utilisés qu'au cours du dernier vingtième des Temps préhistoriques. Jusqu'à la fin de ceux-ci, l'étude de l'outillage lithique n'est pas négligeable ; elle est l'essentiel pendant leur plus grande partie. Même si elles ne représentent que le squelette minéral de civilisations qui utilisèrent évidemment des matières périssables, végétales et animales, les pierres taillées doivent faire l'objet d'une étude d'autant plus exhaustive qu'elles sont toute notre documentation.

Le problème était de définir une méthode d'investigation et d'analyse qui permit de comprendre et de classer ces innombrables mais énigmatiques objets. L'aboutissement serait un dictionnaire des Antiquités préhistoriques. Que celui-ci n'existe pas, qu'on en soit encore à des tentatives plus ou moins heureuses de classification démontre à l'envi que la nomenclature, la taxonomie, la systématique de la Préhistoire ne sont pas stabilisées, que notre jeune science sort à peine d'un stade prélinéén.

La silhouette des pierres taillées fut parfois considérée comme un moyen de classification : nous disons encore une « amande » acheuléenne, une « feuille de laurier » solutréenne, un trapèze. Neuf végétaux ont été utilisés, encore en 1949, pour classer les variétés de pointes foliacées solutréennes (86) ; et notre nomenclature des bifaces se fait toujours par référence à des silhouettes de lance (bifaces lancéolés), de cœur (bifaces cordiformes), ou à des figures géométriques, pour un grand nombre d'entre eux (87). Le caractère artificiel, extérieur à l'objet, d'une telle systématique, n'est pas à démontrer.

D'autres, allant à l'excès contraire, voulurent tenter l'impossible, et, se fondant sur des comparaisons ethnologiques, s'efforcèrent de classer les pierres taillées selon leur usage. On parla de « coups de poing », de « pointes à main » ou emmanchés pour armer sagaies et flèches, de « racloirs » et de « raclettes », de « grattoirs », « burins », « perçoirs », « forets », « tarauds », « couteaux » et « coupoirs », « haches » et « hachereaux ». Cette terminologie pseudo-fonctionnelle ne devrait plus faire illusion. Elle présentait au moins l'avantage d'attirer l'attention sur des formes stables, aux caractéristiques bien définies. Sous l'influence magistrale de l'Abbé Breuil, elle orienta vers une classification morphologique. Les « Subdivisions du Paléolithique supérieur », qu'il présenta en 1912 au Congrès de Genève et réédita en 1937, presque sans corrections, représentent parfaitement cette tendance, qui va jusqu'à l'enchaînement des formes, que révèle leur évolution stratigraphique. On passe même de l'une à l'autre, du grattoir caréné au burin busqué par exemple (88).

Néanmoins, dès avant la Grande Guerre, il était des Préhistoriens pour pousser plus loin l'analyse, pour expliquer la forme non plus en fonction d'un usage hypothétique, mais en conséquence d'une technique de fabrication (89). La théorie des « gestes techniques » était implicitement née ; mais elle ne devait s'imposer que grâce aux expériences de laboratoire qui permirent de redécouvrir les gestes techniques, le tour de main de l'artisan préhistorique. En France, en Angleterre, en Afrique et, tout spécialement, à l'Institut de Paléontologie humaine, ces expérimentations

ont donné des résultats tels qu'elles ont permis de fonder dorénavant notre classification sur les techniques de débitage, de taille et de retouche. L'application systématique de techniques définies à un objet l'aménage en une « forme », qui a parfois son prototype et ses variétés. Ainsi est née la discipline fondamentale de la Science préhistorique : la Typologie (90). Elle en est la partie la plus difficile, la plus rigoureuse aussi. Désormais, une pierre taillée s'analyse comme un fossile, se déchiffre comme un texte épigraphique. La systématique repose sur des caractères internes, structuraux, et non plus externes. C'est là un domaine propre au Préhistorien.

Car la méthode est d'application délicate. A une époque donnée, à des époques différentes, les mêmes techniques sont ou peuvent être utilisées dans tout le monde habité. Telle technique est observée en Afrique du Nord et peut se retrouver en Scandinavie et au Japon. Il en est de même de bien des formes. Une fois inventées, les unes et les autres peuvent subsister pendant des centaines de millénaires, et être redécouvertes ailleurs, beaucoup plus tard. C'est que techniques et formes paraissent liées à quelque chose de bien plus vaste que les migrations et les contacts des tribus primitives, au développement même de l'esprit humain.

C'est l'association constante de techniques et de formes qui nous permet de définir des civilisations préhistoriques. Les types minutieusement analysés ayant été inventoriés dans une « série-type », il est aisé de comparer entre elles les séries recueillies dans divers gisements. De commodés procédés graphiques permettent de superposer les diagrammes de chacun d'eux et d'apprécier ainsi les rapports et différences (91). Il ne s'agit pas encore, néanmoins, d'une application réelle des méthodes statistiques à la Préhistoire (92). L'appartenance à une même civilisation, l'identité des genres de vie, sont attestées par l'identité des techniques et des formes, la proportion analogue de chacune de celles-ci.

De là ce service de la « série-type » (93) que j'ai aussitôt créé dans le nouvelle chaire, et qui sera une de ses activités principales, le jour où elle disposera de locaux suffisants, de cette indispensable Galerie des Collections ; lorsqu'auront pu être enfin rassemblés tous les documents actuellement écartelés entre les organismes qui, depuis un siècle et jusqu'à la création de cette Chaire, ont accueilli, défendu, fait progresser la Préhistoire (94).

\* \* \*

Ainsi, la systématique des techniques nous révèle les formes ; l'assemblage de celles-ci nous conduit aux civilisations. Notre guide est donc bien, maintenant, la main même de l'artisan préhistorique. Nous devons alors penser que cette main obéissait à une intelligence qui avait conçu l'objet qu'elle devait exécuter. S'il y avait bien, en deçà des formes, la technique, il y avait aussi, avant la technique, la conception de l'outil (95). La main qui nous guidait nous conduisait à l'esprit.

Nous devons admettre qu'en possession des mêmes techniques, des groupes humains de genre de vie différent pouvaient concevoir la manufacture de formes différentes. Utilisant la technique de la retouche abrupte

et celle de la fracture des lamelles, les hommes ibéromaurusiens du type cromagnoïde de Mechta el-Arbi fabriquaient systématiquement des lamelles à dos et piquant trièdre ; les Méditerranéens Capsiens ouvraient des trapèzes et des triangles, armatures foncièrement différentes (96). Les hommes moustériens auraient pu munir aisément d'un pédoncule d'emmanchement leurs pointes de sagaies, ce que seuls les Atériens du Maghreb découvrirent et réalisèrent (97). Le singe anthropoïde pourrait aménager un galet pour le rendre tranchant : il suffit de le briser obliquement, en biseau. Encore faut-il le concevoir.

Nous touchons ici au but des recherches du Préhistorien, et qui est l'Homme. Permettez-moi, pour conclure, de montrer ce que nous pouvons apporter à la solution de ces deux grands problèmes que sont, d'une part, la psychologie de l'intelligence des hommes fossiles (98), d'autre part les stades, s'il en existe, de l'hominisation intellectuelle.

Que le peintre de Lascaux ne diffère de nous que par la masse de techniques et de savoir que nous avons acquise depuis l'arrivée dans nos régions d'*Homo sapiens* n'est discuté par personne. Que le Néandertalien soit un homme qui enterre ses morts, croie à une vie d'outre-tombe, voue un culte aux restes humains, répande dans une grande partie de l'Ancien Monde la civilisation moustérienne, est généralement admis. Le problème commence en deçà.

Il est double : celui de l'existence de l'Homme et celui de l'hominisation de formes aussi archaïques, si différentes de nous que sont les Pithécantropes et les Australopithèques. La solution, le paléontologiste et le préhistorien la recherchent par des voies différentes, qui d'abord semblèrent ne pas vouloir se croiser. C'est chose faite aujourd'hui.

\*  
\* \*

L'existence d'industries bien avant l'Homme de Néandertal et jusqu'à l'aube du Quaternaire est démontrée. ARCHIAC n'enseignait-il pas, il y a un siècle, dans notre Maison, que l'authenticité de l'Homme de Moulin-Quignon importait peu, puisque les silex taillés suffisaient à faire la preuve de l'existence d'un homme ? (99) Ce qui était vrai alors du Chelléen et de l'Acheuléen ne l'est pas moins aujourd'hui des galets aménagés du Villafranchien. « L'Homme est entré sans bruit », écrivit un jour le Père TEILHARD DE CHARDIN. Permettez au préhistorien de vouloir entendre le bruit lointain du choc aménageant le premier galet, et qui marque la limite extrême d'hominisation qui nous soit perceptible. Déjà, par une intuition remarquable, le Dr. GARRIGOU et Henri FILHOL, longtemps avant que celui-ci devint professeur au Muséum, avaient écrit : « Avant de tailler un caillou siliceux en forme de hache, il faut que l'homme ait su d'abord qu'un caillou tranchant était préférable à un simple caillou roulé, uni et égal sur toute sa surface... » (100) Tel est le geste que les Anthropoïdes les plus évolués n'ont pas conçu, et qui est, pour le préhistorien, la trace la plus ancienne d'*Homo faber*, faute de pouvoir jamais savoir ce que put être auparavant l'utilisation du bois périssable, si elle précéda celle de la pierre brute, puis taillée.

De son côté, le paléontologiste, ayant franchi le pas qui sépare l'homme dans sa forme fossile et actuelle des êtres plus primitifs dans lesquels il découvre des traits humains, voudrait pour faire la preuve de leur hominisation, être sûr qu'ils ont su créer des armes et des outils.

Le préhistorien, qui possède la preuve de l'existence de ces industries, se pose le problème d'identifier leurs auteurs.

Devant la succession des formes : Australopithèque — Pithécanthrope — Néandertalien — *Homo sapiens*, le paléontologiste peut être tenté d'envisager des stades progressifs d'intelligence se traduisant par des techniques de plus en plus complexes : à chaque état cérébral correspondrait un ensemble de possibilités dont les techniques seraient le reflet (101). A l'Homme de Néandertal, les industries sur éclats du Moustérien ; aux Pithécanthropiens, les bifaces abbevilliens et acheuléens ; aux Australopithèques, les galets aménagés de la *Pebble Culture*. En ajoutant *Homo sapiens*, on compte ainsi quatre étapes physiques et psychiques. La liaison de chaque ensemble industriel avec un groupe d'hominicins expliquerait commodément l'extension et la similitude des industries préhistoriques dans le monde. Partout où ils vivaient, les Australopithèques, les Pithécanthropes, les Néandertaliens, *Homo sapiens*, découvriraient les mêmes solutions aux problèmes de la vie, parce que leur esprit n'en pouvait concevoir d'autres. C'était néandertalien que de débiter des éclats levalloiso-moustériens, pithécanthropien que de tailler des bifaces, australopithécien que d'aménager des galets.

Le Préhistorien ne peut approuver cette utilisation de ses propres documents, car il a conscience de l'étonnante continuité des techniques et des formes dans l'industrie humaine (102). Il croit apporter ainsi une donnée nouvelle, riche de conséquences, au problème de l'Homme fossile.

Il y a continuité et filiation, découvertes et survivances. Les techniques et une partie des formes de l'industrie néandertalienne sont indiscutablement un héritage du passé : nul ne le niera pour ce qui est des bifaces justement dits « de tradition acheuléenne » et des éclats innombrables de technique « levallois ». La taille des bifaces, cette obtention progressive de la régularité, de la finesse, de la symétrie surtout, par la découverte de techniques de taille plus perfectionnées, au percuteur manuel de pierre, puis de bois ou d'os, sont le fait de l'homme acheuléen. Tirer un éclat d'un biface acheuléen, après préparation d'un plan de frappe, est sans doute ce qui a conduit à la fabrication systématique de ces éclats que nous appelons levallois, dont la forme a été prédéterminée par la préparation du bloc de matière première. Le dernier geste de l'ouvrier détache l'objet achevé, qui était jusque là virtuel, en puissance. Ceci trahit un concept raisonné guidant les gestes nécessaires, dont aucun ne laisse prévoir le but final, si l'on n'a pas d'abord celui-ci dans l'esprit. Mécanisme complexe d'association d'idées, sens de l'abstrait : nous sommes au temps des Pithécanthropes (103).

Et le biface n'est que l'extension progressive de la taille des galets, elle-même partie d'une simple fracture pour aboutir à l'aménagement d'un tranchant de plus en plus étendu et complexe (104).

Aucune de ces découvertes ne sera ensuite définitivement abandonnée.

On continuera la taille des galets, des bifaces, des éclats, souvent sous les formes les plus archaïques, quelquefois jusqu'à la fin des temps préhistoriques. A la continuité, à la filiation, s'ajoute l'unité : il n'y a pas de *Missing link*.

C'est aujourd'hui au préhistorien de défendre l'« enchaînement », non du monde animal, comme le fit, malgré mille obstacles, Albert GAUDRY, en 1878, mais celui des industries préhistoriques, reflet de l'intelligence, contre tout morcellement, fût-il ramené à l'hypothèse d'une simple discontinuité de l'histoire paléontologique de l'homme (105), coupée de paliers stabilisés, de stades évolutifs.

En faisant ainsi, le préhistorien ne défend-il pas à son tour, et par un argument nouveau, l'homínisation des prédécesseurs de l'Homme de Néandertal ? Ce que la juxtaposition de bifaces et d'un pithécanthropien, de galets aménagés et d'un Australopithèque, rend simplement soutenable, le préhistorien l'affermir en montrant que l'industrie de l'homme moustérien, déjà si différent de nous, était largement héritée d'un prédécesseur plus primitif, qui en tenait lui-même une partie d'un plus archaïque encore.

Permettre par l'outil, d'atteindre l'Homme, tel est l'objet exaltant de l'Archéologie préhistorique.

#### NOTES EXPLICATIVES

- (1) MORTILLET (G. de). — Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'Homme, 1<sup>re</sup> année; juillet 1865, p. 495. Cf. BALOUT (L.), Autour d'un Centenaire : Vézère-Somme-Charente, 1863-1963, *in* Centenaire de la Préhistoire (*sous presse*).
- (2) AUFRÈRE (L.). — Figures de Préhistoriens. I. BOUCHER DE PERTHES. Préhistoire, t. VII, 1940, p. 113 et *passim*.
- (3) *Ibid.*, et C. R. Acad. Sc., séance du 15 mars 1858.
- (4) *Ibid.*, p. 115. Séances des 26 septembre et 3 octobre 1859, et GAUDRY (A.), Contemporanéité de l'espèce humaine et de diverses espèces animales aujourd'hui éteintes. Note lue à l'Ac. des Sc. dans la séance du 3 octobre 1859. Paris, 1861, 8 p.
- (5) Cf. BALOUT (L.). — Autour d'un Centenaire (*sous presse*).
- (6) Cf. Matériaux... Première année, 1864-1865, pp. 64-65.
- (7) *Ibid.*, pp. 65-74, et MILNE EDWARDS. — Sur de nouvelles observations de MM. Lartet et Christy, relatives à l'existence de l'Homme dans le centre de la France à une époque où cette contrée était habitée par le Renne et d'autres animaux qui n'y vivent pas de nos jours. *C. R. Acad. Sc.*, t. LVIII, 1864, 8 p.
- (8) Cf. LARTET (Ed.) et CHRISTY (H.). — Reliquiae aquitanicae, pp. 206-208 et pl. B XXVIII, ainsi que *C. R. Acad. Sc.*, séance du 21 août 1865.
- (9) Reprod. phot. *in* BALOUT (L.), Centenaire... (*sous presse*).
- (10) Cf. ALIMEN (H.). — Rapport sur l'enseignement de la Préhistoire en France (enseignement supérieur). *Bull. Soc. préh. franç.*, t. XLIII, 1946, pp. 317-322.

- (11) Université d'Alger. Volume du Cinquantenaire (1909-1959), pp. 39-44 (X. Yacono) et 136-137 (L. BALOUT).
- (12) GERVAIS (P.). — Zoologie et Paléontologie françaises. 1<sup>re</sup> édition, 1848, t. 1, p. 2. *Id. in* Recherches sur l'ancienneté de l'Homme et la période quaternaire, 1867, p. 9.
- (13) GERVAIS (P.). — Recherches sur l'ancienneté de l'Homme et la période quaternaire, 1867.
- (14) Acad. Sc., séance du 10 octobre 1859.  
Cf. AUFRÈRE (L.). — Figures de Préhistoriens... p. 115.  
Cf. MILLOT (J.). — Leçon inaugurale du Cours d'Anatomie Comparée. *Bull. Mus. nat. Hist. Nat.*, 1944, n<sup>o</sup> 5, p. 276. Que G. POUCHET, ait « découvert à Saint-Acheul la première hache préhistorique », entendons par là le premier biface paléolithique, est fort disutable. POUCHET et GAUDRY « s'étaient disputés l'honneur d'être le *premier vérificateur* » (AUFRÈRE, L., l. l. pp. 115-116), donc de la *découverte scientifique*, BOUCHER DE PERTHES n'étant plus qu'un *précurseur*. GEOFFROY SAINT-HILAIRE s'éleva fortement contre cette interprétation, facilitée par la censure exercée sur les Comptes rendus de l'Académie. Cf. les détails rapportés par Ch. LYELL *in* L'Ancienneté de l'Homme prouvée par la Géologie... 2<sup>e</sup> édition, 1870, pp. 113-114.
- (15) GARRIGOU (Dr. F.) et FILHOL (H.). — Age de la pierre polie dans les cavernes des Pyrénées ariégeoises. Paris et Toulouse, 80 p., IX pl.
- (16) BOULE (M.) et ANTHONY (R.). — L'encéphale de l'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints. *L'Anthropologie*, t. XXII, 1911, pp. 129-196.
- (17) ANTHONY (R.). — L'encéphale de l'Homme de la Quina. *Bull. et Mém. Soc. Anthr. Paris*, 6<sup>e</sup> s., t. 4, 1913, pp. 117-195 et 208-209.
- (18) LEHMAN (J. P.). — L'évolution de la Paléontologie. Leçon d'ouverture du Cours de Paléontologie prononcée au Muséum le 14 décembre 1956. *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 1957, n<sup>o</sup> 5, p. 370.
- (19) ARCHIAC (M. d'). — Du terrain quaternaire et de l'ancienneté de l'Homme dans le Nord de la France d'après les leçons professées au Muséum par —, recueillies et publiées par Eug. TRUTAT, Paris, 1863, pp. 44 sq. *Id. in* Leçons sur la faune quaternaire professées au Muséum d'Histoire Naturelle, 1865, pp. 20 sq. : « l'ancienneté de l'Homme et sa contemporanéité avec les espèces éteintes des grands mammifères ne sauraient en être affectées et la démonstration ne perdrait rien de sa valeur pour être seulement appuyée sur des produits de son industrie au lieu de l'être sur les restes de son squelette ».
- (20) Cf. MÉROC (L.). — Edouard LARTET et son rôle dans l'élaboration de la Préhistoire. *In* Aurignac et l'Aurignacien. Centenaire des fouilles d'Edouard Lartet. *Bull. Soc. mérid. Spéleol. et Préhist.*, t. VI-IX, (1956-1959), pp. 6-18. BALOUT (L.), Autour d'un centenaire... (*sous presse*).
- (21) Cf. LEHMAN (J. P.). — L. l. *supra*, pp. 371-372 et surtout BOULE (M.) ; La Paléontologie au Muséum et l'œuvre de M. GAUDRY, Extr. de la Revue Scientifique du 28 mai 1904. Paris, 1904, 32 p. Il s'agit de la leçon d'ouverture du Cours de Paléontologie du Muséum (13 avril 1904).
- (22) GAUDRY (A.). — Sur les instruments humains et les ossements d'animaux trouvés par Martin et Reboux dans le terrain quaternaire de Paris. Extr. du Bull. de la Soc. Géologique de France, 2<sup>e</sup> série, t. XXIV, séance du 17 décembre 1866, pp. 147-154.

- (23) GAUDRY (A.). — Matériaux pour l'histoire des temps quaternaires, 1876-1880.
- (24) BOULE (M.). — L. 1, *supra*, p. 23.
- (25) GAUDRY (A.). — Sur un bois de Renne orné de gravures, que M. Eugène PAIGNON a découvert à Montgaudier. *C. R. Acad. Sc.*, t. CIII, séance du 19 juillet 1886, 3 p. — *Id.*, la grotte de Montgaudier. *Ibid.*, séance du 22 novembre 1886, 4 p., Son mémoire : De l'existence des Saïgas en France à l'époque quaternaire (Mat. pour l'hist. des temps quaternaires, 2<sup>e</sup> fascicule, 1880, pp. 63-82, 4 pl. h.t.) est également fondé sur les gisements préhistoriques de la Tardoire.
- (26) BOULE (M.). — Les Mammifères quaternaires de l'Algérie d'après les travaux de Pomel. *L'Anthrop.*, t. X, 1899, pp. 663-671, *Id.* Étude paléontologique et archéologique sur la station paléolithique du Lac Karâr (Algérie), *Ibid.*, t. XI, 1900, pp. 1-21.
- (27) Cf. VALLOIS (H. V.), Marcellin BOULE. — *L'Anthrop.*, t. 50, 1941-1946, pp. 203-210, v. eu particulier, p. 206.
- (28) Cf. LEHMAN (J. P.), pp. 365-366, et Notice sur les travaux scientifiques de M. Camille ARAMBOURG, 1936, 1<sup>er</sup> supplément en 1954, 2<sup>e</sup> supplément 1956, 3<sup>e</sup> supplément, Titres et Travaux de 1956 à 1961.
- (29) ARAMBOURG (C.), BOULE (M.), VALLOIS (H.), VERNEAU (R.). — Les grottes paléolithiques des Béni Segoual (Algérie). *Arch. I.P.H.*, mém., n° 13, 1934.
- (30) ARAMBOURG (C.) et BALOUT (L.). — L'ancien lac de Tihodaïne et ses gisements préhistoriques. Actes du II<sup>e</sup> Congr. Panaf. de Préhist., Alger, 1952 (1955), *Communic. n° 9*, pp. 281-292.
- (31) Cf. BALOUT (L.). — Préhistoire de l'Afrique du Nord. Paris, 1955, pp. 159-173 et Bibliogr., pp. 496-497. *Id.* Algérie préhistorique. Paris, 1958, pp. 9-26.
- (32) ARAMBOURG (C.) et HOFFSTETTER (R.). — Le gisement de Ternifine, I. *Arch. I.P.H.*, mém. n° 32, 1963. Le tome II sera consacré par moi à l'Industrie, en collaboration avec P. BIBERSON et J. TIXIER. Cf. la note préliminaire de BALOUT (L.) et TIXIER (J.), l'Acheuléen de Ternifine. Congr. préhist. de Fr., C. R. de la XV<sup>e</sup> session, 1956 (1957), pp. 214-218 ; ainsi que BALOUT (L.), Préhistoire de l'Afrique du Nord, Paris, 1955, pp. 257-262, et *Id.*, Algérie préhistorique, Paris, 1958, pp. 27-54.
- (33) Cf. VALLOIS (H.). — L'évolution de la Chaire d'Ethnologie du Muséum national d'Histoire Naturelle (leçon inaugurale faite au Muséum le 27 mai 1943). *Bull. Mus. nat. Hist. nat.*, 2<sup>e</sup> série, t. XVI, 1944, pp. 38-55.
- (34) *Ibid.*, p. 41.
- (35) *Ibid.*
- (36) *Ibid.*, p. 42.
- (37) *Ibid.*, p. 43.
- (38) QUATREFAGES (A. de) et HAMY (Et.). — *Crania Ethnica. Les crânes des Races humaines*, 1882.
- (39) VALLOIS (H.). — L. 1, *supra*, p. 44.
- (40) HAMY (E.). — *Précis de Paléontologie humaine*, 1870.
- (41) VALLOIS (H.). — L. 1, *supra*, p. 45.
- (42) *Ibid.*, pp. 45-46.
- (43) *Ibid.*, pp. 46-50.

- (44) VERNEAU (R.). — Les origines de l'Humanité, Paris, 1925, 80 p., LIX pl. h.t.
- (45) ARAMBOURG (C.), BOULE (M.), VALLOIS (H.), VERNEAU (R.). — Les Grottes paléolithiques des Beni Segoual (Algérie), *Mém. Inst. Paléont. hum.*, 13, 1934, pp. 234 sq. : « Le type de Mechta dans l'Archipel canarien ».
- (46) Les Grottes de Grimaldi, t. II, fasc. 1, *Anthropologie*, par R. Verneau. Monaco
- (47) VALLOIS (H.). — L. I, *supra*, p. 49 sq.
- (48) IV<sup>e</sup> Édition, 1952. — V<sup>e</sup> Éd., (*en préparation*).
- (49) 32 mémoires parus.
- (50) 67 tomes parus depuis 1890.
- (51) Cf. Jubilé scientifique de M. Henri V. VALLOIS (14 janvier 1961). *L'Anthropologie*, t. 65, 1961, pp. 117-178.
- (52) Observations on the birds whose bones have been found in the caves of the South-West of France. *Reliquiae Aquitanicae*, pp. 226-247.
- (53) Cf. ORCEL (J.). — Histoire de la Chaire de Minéralogie du Muséum Nat. d'Hist. Nat. (Leçon d'ouverture du Cours de Minéralogie, faite au Muséum le 17 mai 1938). *Bull. Mus. Hist. nat.*, 2<sup>e</sup> sér., t. X, n<sup>o</sup> 4, 1938, p. 343.
- (54) SERRES (M. de). — Essai sur les cavernes à ossements et sur les causes qui les y ont accumulés., 3<sup>e</sup> éd., 1838.
- (55) MEUNIER (St.). — Les monuments mégalithiques de Nemours (S.-et-O.). *La Nature*, 1887, p. 177. — COMBES (P.), Paris préhistorique. *La Science illustrée*, t. XXVI, 1900, pp. 51-52. — COMBES (fils) (P.), Un vestige préhistorique, *Bull. Soc. hist. Auteuil Passy*, t. VI, 1907, p. 32. — *Id.* Paris et la Seine préhistoriques, *Cosmos*, t. LXII, 1910, pp. 214-216. — LEMOINE (P.), Sur les différents niveaux d'alluvions au confluent de l'Yonne et de la Cure. *C. R. Acad. Sc.*, séance du 25 mai 1908, pp. 1112-1125. — *Id.* L'Époque quaternaire, *Rev. scient.*, 21 septembre 1912, pp. 353-359. — *Id.*, le Quaternaire marin des côtes de la Méditerranée. *Ibid.*, 4 avril 1914, pp. 430-434. — *Id.* (en collaboration avec M. TEILHARD DE CHARDIN). Les gros blocs quaternaires du fort de Bonneuil. *La Nature*, 28 avril 1923, p. 272.
- (56) LITRÉ (E.). — Dictionnaire de la Langue française. Supplément, 1877, s. v. PRÉHISTOIRE, p. 276.
- (57) Cf. l'Art. de Ph. SALMON, s. v. ; « Préhistorique (*Paléoethnologie*) », du dictionnaire des sciences anthropologiques : « Il y a environ vingt-cinq ans le mot *préhistorique*, puis le mot *antéhistorique* ont commencé à être employés... le premier, moins heureusement formé, a presque disparu, tandis que l'usage consacre de plus en plus l'emploi du second ; on ne trouve que celui-ci dans le dictionnaire français de LITRÉ et BEAUJEAN ; on ne trouve ni l'un ni l'autre dans les dictionnaires antérieurs » (p. 924). s. v. *Antéhistorique* : G. de MORTILLET avait souligné l'inconvénient qu'entraînait l'emploi du préfixe *ante*, pouvant signifier *antérieur* ou *contraire* (*ibid.*, p. 96).
- (58) MORTILLET (G. de). — Le Préhistorique. Antiquité de l'Homme. Bibliothèque des sciences contemporaines, VIII, 1883. La 3<sup>e</sup> édition (1900) est réimprimée par A. de MORTILLET en 1910, sous le nouveau titre : « La Préhistoire, Origine et antiquité de l'Homme ».

- (59) *Infra*, le terme n'est pas au Littré, sinon sous la forme adjectivale i.c. p. 279 : Protohistorique, *adj.* qui appartient aux débuts de l'histoire. Les peuplades préhistoriques et protohistoriques, *Journ. offic.*, 5 avril 1877... »
- (60) Un louable souci de précision a conduit le Congrès Panafricain de Préhistoire à prendre, au cours de sa IV<sup>e</sup> session (Léopoldville, 1959) le titre de « Congrès Panafricain de Préhistoire et d'Étude du Quaternaire ». Cf. Actes du IV<sup>e</sup> Congrès Panafricain de Préhistoire et de l'étude (*sic*) du quaternaire, 1962, t. I, p. 40.
- (61) Si l'on peut reprocher fréquemment aux Préhistoriens d'utiliser d'une manière assez simpliste et sans précautions les résultats des autres sciences, il faut avouer aussi que l'usage des documents préhistoriques par certains quaternaristes soulève les mêmes critiques.
- (62) *Loc. cit. supra*, note 56.
- (63) *Supra*, p. 217.
- (64) Le premier titre avait été : « Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'Homme » (1865). A partir de la 2<sup>e</sup> série (1869), il devient « Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme et l'étude du sol, de la faune et de la flore qui s'y rattachent ». La direction est passée de G. MORTILLET à Eug. TRUTAT et E. CARTAILHAC. Mais dès 1873 le titre se réduit à « Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'Homme ».
- (65) C'est sous le fallacieux prétexte qu' « Archéologie préhistorique » était « beaucoup trop long » (G. DE MORTILLET, *Le Préhistorique, Antiquité de l'Homme*, 1883, p. 2), — mais que dire alors d' « archéologie mésopotamienne, ou « extrême-orientale » ? — que la Société italienne des Sciences naturelles, réunie à La Spezzia en session extraordinaire (17/20 septembre 1865), où fut fondé le *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques*, se vit proposer le mot Paléoethnologie. La forme italienne, évitant l'hiatus, fut généralement préférée (Paletnologia — Paletnologia).
- (66) « Archéologie préhistorique » figure dans la liste des Sciences anthropologiques dès la page de titre, alors que Paléoethnologie n'y figure pas. C'est pourtant à ce dernier terme que renvoient les articles du dictionnaire se rapportant à la Préhistoire.
- (67) Chaire d'Ethnologie générale, orientée vers l'Africanisme par Marcel GRIAULE, vers l'Ethnologie préhistorique par son successeur, A. LEROI-GOURHAN.
- (68) « Ethnologie des Hommes actuels et des Hommes fossiles ». Cf. *supra*, p. 217.
- (69) Cf. par exemple, le *Traité d'Ethnologie culturelle* de G. MONTANDON (1934) et les ouvrages d'A. LEROI-GOURHAN. *L'Homme et la matière* (1943), *Milieu et Techniques* (1945).
- (70) La liste en serait très longue : « Hache » pour les bifaces, qui ne sont certainement pas des haches ; « burins », forme si abondante dans le Capsien typique remarquablement pauvre en gravures ; racloir, grattoir, etc.
- (71) L'expression a donc été une des premières utilisées. Les Facultés des Lettres qui dispensent un enseignement et délivrent un certificat d'études supérieures d'Archéologie préhistorique l'ont conservée (p. ex. Alger, Toulouse). Sur ce point aussi, la traditionnelle répartition des disciplines entre Facultés des Lettres et Facultés des Sciences est dépassée. « Pré-

- histoire », terme « Littéraire », a été adopté par certaines Facultés des Sciences (p. ex. Bordeaux, Poitiers).
- (72) Le terme « Protohistoire » n'est malheureusement pas toujours employé dans ce sens, qui est le seul à justifier son existence même. Contrairement à *Néolithique*, qui traduit un état de civilisation, *Protohistoire* représente un état de nos connaissances (Cf. L. BALOUT, *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, 1955, p. 450).
- (73) N'a-t-on pas entendu avec stupeur un spécialiste du Quaternaire proposer que le rôle du Préhistorien commence avec la découverte de l'écriture, quelques millénaires avant notre ère ! C'est prendre la fin pour le début.
- (74) Les gisements de la Somme, en particulier, en sont encore à attendre la première fouille conduite selon les règles et les méthodes de l'archéologie préhistorique.
- (75) BALOUT (L.). — *Préhistoire de l'Afrique du Nord*, 1955, pp. 173 sq. et *passim*. Cette question a été entièrement renouvelée par les thèses de P. BIBERSON ; *Le Paléolithique inférieur du Maroc atlantique*, et, *Le Cadre paléogéographique de la Préhistoire du Maroc atlantique* (1961).
- (76) BALOUT (L.). — L. cit., pp. 159 sq. utilise tous les travaux antérieurs à 1955. Ajouter id., *Algérie préhistorique*, 1958, pp. 10-25.
- (77) *Ibid.*, pp. 257 sq. (1955), et 27-54 (1958). Ajouter ARAMBOURG (C.) et HOFFSTETTER (R.), *Le gisement de Ternifine*, I. *Arch. I.P.H.*, mém. 32, 1963.
- (78) Fouilles et nombreuses publications de L.S.B. LEAKEY, mais point de synthèse depuis le volume déjà ancien du Dr. LEAKEY : *Olduvai Gorge* (1951), malgré l'abondance et l'importance exceptionnelle des découvertes ultérieures.
- (79) Exposé le plus récent avec références bibliographiques in CLARK HOWELL (F.) and DESMOND CLARK (J.), *Acheulian Hunter-Gatherers of Sub-Saharan Africa. African Ecology and human evolution*, Viking Fund Publications in Anthropology, n° 36, 1963, pp. 481 sq.
- (80) VAYSON DE PRADENNE (A.). — *La Préhistoire*. Paris, 1938, p. 29.
- (81) BOULE (M.). — *L'Homme fossile de la Chapelle-aux-Saints*. *Ann. Paléont.* 1911-1913, pp. 12-14 du mémoire de 1913. M. BOULE avait pu, en avril 1909, « reconnaître la fosse » (p. 14). L'absence d'une disposition analogue à la Ferrassie le conduisait à mettre en doute le « caractère artificiel » de la fosse de la Chapelle. Il s'en rapportait néanmoins à l'interprétation des fouilleurs, qu'il tenait « pour de bons observateurs » (*ibid.*). Tout récemment (1964), A. LEROI-GOURHAN, tout en admettant que « le corps reposait apparemment dans une fosse » met en doute, d'une manière générale, les « offrandes supposées de nourriture ou d'objets » (*Les Religions de la Préhistoire*, pp. 57 et 56). Le texte des inventeurs est assurément imprécis : « au-dessus de la tête », « plus au dessus », et leur interprétation générale d'une grotte sépulcrale « où l'on serait venu faire de nombreux repas funéraires » audacieuse. Mais le caractère intentionnel de l'inhumation peut d'autant moins être suspecté qu'on en connaît d'autres exemples et que la conservation des crânes « est liée à la protection par enfouissement » (*ibid.*, p. 59), a fortiori celle de tout un squelette, en connexion anatomique.
- (82) A Lascaux, recherches trop hâtives de l'Abbé GLORY au cours des travaux de climatisation (1957-1958). Il ne put laisser aucun témoin *in situ*, alors qu'il avait exhumé le sol foulé par les peintres paléolithiques, jonché

de leur matériel. A Rouffignac, installation d'un chemin de fer électrique pour visiteurs ; partout égalisation par creusement ou remblaiement du sol. Ailleurs, comme à Bara-Bahau, des sondages incohérents sont effectués. Pour qui a connu la grotte de Villars lors de la découverte, l'aspect actuel est artificiel.

- (83) Ce qui peut certes donner une séquence artistique valable, mais ne permet pas de la situer dans le temps, en durée et par rapport aux stades industriels du Paléolithique supérieur.
- (84) Datages par le C 14.
- (85) En particulier les travaux de Y. GUILLIEN, qui ont démontré, contre toute hypothèse, la présence du Renne *l'été*, dans le Bassin aquitain (Cf. GUILLIEN, Y., Bois et dents de Renne, historique d'une recherche. *Bull. S.P.F.*, 1959, pp. 293-296).
- (86) Charme, orme, aulne, laurier commun, laurier réversible, laurier-cerise, châtaignier, saule, gui, in CHEYNIER (A.), Badegoule, station solutréenne et proto-magdalénienne. *Arch. I.P.H.*, mém. 23, 1949, p. 137.
- (87) Encore, en 1961, Fr. BORDES. Cf. BORDES (Fr.). Typologie du Paléolithique ancien et moyen, pp. 49 sq. Encore l'Auteur a-t-il tenté, avec bonheur, de « trouver des critères objectifs, fondés sur des mensurations ».
- (88) BREUIL (H.). — Les subdivisions du Paléolithique supérieur et leur signification. Congr. intern. d'Anthrop. et d'Archéol. préhist., C. R. de la XIV<sup>e</sup> session, Genève, 1912, pp. 165-238. V, la fig. 7, p. 175.
- (89) En particulier le Capitaine BOURLON, tué à l'ennemi au début de la Grande Guerre.
- (90) Parfaitement définie d'après Fr. BORDES par J. TIXIER dans sa thèse « Typologie de l'Épipaléolithique du Maghreb » (1963), pp. 17 sq. et 163 sq.
- (91) Méthode de Fr. BORDES pour le Paléolithique moyen, étendue au Paléolithique supérieur par Madame de SONNEVILLE-BORDES.
- (92) Cf. ALIMEN (H.). — Étude statistique des bifaces acheuléens. Essai d'archéométrie. *Bull. S.P.F.*, t. XLIX, 1952, pp. 56-72.
- (93) Confié à J. TIXIER, Chargé de Recherches au C.N.R.S.
- (94) La France n'a pas le Musée de Préhistoire que son rôle dans la création et le développement de cette science, la richesse de ses gisements, auraient dû lui assurer. Le Musée des Antiquités Nationales (Saint-Germain-en-Laye) n'a pas rempli ce rôle. Le Département de Préhistoire du Musée de l'Homme, qui a recueilli la plupart des collections du Muséum, est à l'étroit ; l'Institut de Paléontologie humaine n'a pas été conçu pour abriter et exposer les séries qui s'accumulent dans ses réserves. De riches collections privées se sont constituées. Elles ne viendront à l'État que lorsque leur donateur pourra en tirer plus de fierté qu'en ressentir de regret.
- (95) Cf. BORDES (Fr.). — Étude comparative des différentes techniques de taille du silex et des roches dures. *L'Anthrop.*, t. 51, 1947, p. 28.
- (96) TIXIER (J.). — Typologie de l'Épipaléolithique du Maghreb, 1963, p. 18.
- (97) *Id.*, Les pièces pédonculées de l'Atérien. *Libyca*, t. VI-VII, 1958-1959, pp. 127-158. L'auteur souligne : « des expériences personnelles de taille m'ont convaincu du peu de difficultés qu'il y a à tailler un pédoncule. Les risques d'accident de taille rendant inutile le travail antérieur du limbe sont minimes » (n. 28, p. 142).

- (98) Cf. BALOUT (L.). — L'intelligence des hommes préhistoriques. *Libyca*, t. I, 1953, pp. 241-270, résumé sous le titre Recherches sur la Psychologie de l'Intelligence chez l'homme préhistorique, in Et. philos. 1954, pp. 218-221, *id.* Chasseur ou Gibier ? Essai sur les preuves de l'Homínisation, *Revue de la Méditerranée*, n° 85-86, 1959, pp. 251-260.
- (99) ARCHIAC (M. d'). — Du terrain quaternaire et de l'ancienneté de l'Homme dans le nord de la France... 1863, pp. 44-45.
- (100) GARRIGOU (F.) et FILHOL (H.). — Age de la pierre polie dans les cavernes des Pyrénées ariégeoises, p. 42.
- (101) Cf. ARAMBOURG (C.). — Le gisement de Ternifine. *Arch. I.P.H.*, mém. 32, 1963, p. 160. L'auteur dit « industries » et non « techniques » et insiste sur cette distinction (p. 148, n. 2). En fait, c'est l'application systématique des techniques qui permet d'obtenir des formes dont l'association constitue l'industrie. S'il est bien exact que les industries sont « additives » (p. 160, n. 2), le préhistorien ne peut souscrire à l'affirmation « qu'il n'y a point, entre l'industrie moustérienne et les industries à bifaces acheuléennes de passage gradué et continu » (*ibid.*), ni « qu'entre les industries à bifaces et celles à lames (levalloiso-moustériennes) il n'y a pas d'intermédiaires graduels et que ces derniers, à leur tour, constituent un ensemble bien distinct des suivantes » (p. 160). Le Levalloisien naît et se développe dans l'Acheuléen ; il est à la fois sur éclats et sur lames, celles-ci parfois indiscernables de celles du Paléolithique Supérieur, dont les formes les plus communes : grattoir burin, existent dès l'Acheuléen.
- (102) BALOUT (L.). — Chasseur ou Gibier ? Essai sur les preuves de l'Homínisation. *Rev. de la Méditerranée*, n° 85-86, 1959, pp. 251-260.
- (103) BALOUT (L.). — L'intelligence des hommes préhistoriques. *Libyca*, t. I, 1953, pp. 256-257. *Id.* L'Algérie préhistorique, 1958, p. 65.
- (104) *Ibid.*, (1958), pp. 24-25 et pl., et surtout BIBERSON (P.). — Le Paléolithique inférieur du Maroc atlantique, 1961, pp. 425 et 428-433.
- (105) ARAMBOURG (C.). — Le gisement de Ternifine. *Arch. I.P.H.*, mém. 32, 1963, p. 159 : « quoi qu'il en soit, on retrouve, dans l'histoire paléontologique de l'Homme au cours du quaternaire, le même aspect discontinu que celui de tous les autres groupes... ».